

**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant
réalisation de travaux**

R. 4412-97 modifié par le décret 2012-639 du 4 mai 2012
Norme NF X 46-020

11 SQUARE A. RIBOT

77000 MELUN

**Photo
non
Disponible**

A \ INFORMATIONS GENERALES

A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :	LOGEMENTS COLLECTIFS	Adresse :	11 SQUARE A. RIBOT 77000 MELUN
Date du permis de construire ou date de construction		Bâtiment :	
Etage :	RC	Porte :	
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	

A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	3LAN0002	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
Repérage réalisé le :	23/01/2019	Adresse laboratoire :	3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
Accompagnateur :		Numéro d'accréditation :	1-5967
Par :	Yoann IMBERT	Organisme d'assurance professionnelle :	AXA France
N° certificat :	17-1019	Adresse assurance :	313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX
Date d'obtention :	22/11/2017	N° de contrat d'assurance :	10158549604
Organisme certificateur	ABCIDIA Domaine de Saint Paul - Bat A6 102 route de Limours - 78470 SAINT- REMY-LES-CHEVREUSE	Date de validité :	31/12/2019

B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

FAIT LE 05/02/2019

Cabinet : EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE

Nom du responsable : **DEMOULIN Frédéric**

Nom du diagnostiqueur : **Yoann IMBERT**



Rapport N° : 3LAN0002 23/01/2019

Version : 05/02/2019

2/17

C\ SOMMAIRE

Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT	2
A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	2
A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION.....	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	2
C\ SOMMAIRE	3
D\ CONCLUSIONS	4
E \ PROGRAMME DE REPERAGE	4
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	6
G \ RAPPORTS PRECEDENTS.....	6
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	7
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES.....	10
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	12
ATTESTATION(S).....	14
CERTIFICAT DE COMPETENCES	15

D \ CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
NEANT								

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

Liste des locaux non visités concernés par les travaux et justification

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE
NEANT		

Liste des éléments non inspectés et justification

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	REPERAGE	RESULTAT
NEANT				

E \ PROGRAMME DE REPERAGE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
	LOGEMENTS COLLECTIFS		Selon BT			

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77 PAGE N° 1

NOM ET ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77
11 SQUARE A. RIBOT
77000 MELUN PAYS SEINE
BOULEVARD CHARLES PEGUY CS 90074
77002 MELUN CEDEX
TÉL. : 01 54 14 11 11
Site : 27770001830015

BON DE TRAVAUX 2019 449

EXPERT HABITAT INGENIERIE
33 BIS BOULEVARD GAMBETTA
3EME ETAGE
79300 POISSY

Réf. fournisseur F / 5149
Marché n° 2017 4473 1
Provenance EX-MELUN VAL SEINE
Objet DIAG

Téléphone 0321734144
ÉMETTEUR LUTGEN MARC

SERVICE SCE MELUN PAYS SEINE

LOCALISATION Programme 3 MELUN - PLATEAU DE CORBEL
Tranche 1 Ensemble F003 Escalier AN Étagé 03 Logement 2 Module 3LAN0002
Retrait des clés CHEZ LE GARDIEN

ADRESSE 11 SQUARE A. RIBOT 77000 MELUN

DÉLAI D'EXÉCUTION 7 JOURS **PÉRIODE DU** 21/02/2019 **AU** 27/02/2019

ARTICLE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T.	TOTAL H.T.
AM05	RÉFÉRAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX - TVX DÉTERMINATIONS OU RÉPARATIONS ENTRE 1 A	1,00	5,00	5,00
AM03	ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE MET ANALYSE DE 1 A 10 PRELEVEMENTS ISSUS PONTURE EDCT	10,00	40,00	400,00
TOTAL H.T.				405,00
H.T. ACTUALISÉ				
COEFFICIENT REGIONAL				
RABAIS				
TOTAL H.T.				
T.V.A. 23,00 %				97,00
TOTAL T.T.C.				502,00

AFFECTATION BUDGETAIRE CODES STRUCTURE ET SCHEMA : TECHNI

CODE BUDGET	RUBRIQUE	INSTANCES	LIBELLE DU POSTE BUDGETAIRE	MONTANT T.T.C.
1 HONAMA	A700	AME1	ME1 HONORAIRES DIAG AMIANTE	502,00

AFFECTATION ANALYTIQUE

CODE BUDGET	RÉFÉRENCES PATRIMOINE	RÉFÉRENCES OCCUPANT	MONTANT T.T.C.
1 HONAMA	3 1 F003 AN 3LAN002	L 062528	502,00

Voir en page 2 la suite du BON DE TRAVAUX 2019 -449

ORIGINAL À CONSERVER PAR LE DESTINATAIRE

<p>Sigle de l'OPH 77 11 square Charles Peguy CS 90074 77002 Melun cedex Tél. : 01 54 14 11 11 Fax : 01 54 14 11 11 www.oph77.net</p>	<p>Agence Habitat Seine Val de France Dép. de Seine-et-Marne 28 Avenue des Peupliers 77000 Melun Tél. : 01 54 14 11 11 Fax : 01 54 14 11 11 www.habitat77.net</p>	<p>Agence de Melun Val de Seine 10 avenue Charles Peguy 77000 Melun Tél. : 01 54 14 11 11 Fax : 01 54 14 11 11 www.oph77.net</p>	<p>Agence de Gisors 2 rue Lucien 77200 Gisors Tél. : 03 44 14 11 11 Fax : 03 44 14 11 11 www.oph77.net</p>	<p>Agence Sud Seine-et-Marne 116 rue de la République 77000 Melun Tél. : 01 54 14 11 11 Fax : 01 54 14 11 11 www.oph77.net</p>
--	---	--	--	--

SIRET : 277 000 183 0015 - SIREN : 277 730 019 - Code APE : 4833 A - Code NAF : 7034

ELEMENTS A SONDER OU A ANALYSER NON PRESENTS:

F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre E.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



G \ RAPPORTS PRECEDENTS

NEANT

H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE	TRAVAUX
Cuisine	RC		OUI	CONCERNEE
Chambre 1	RC		OUI	CONCERNEE
Salle de bains	RC		OUI	CONCERNEE
WC	RC		OUI	CONCERNEE
Séjour	RC		OUI	CONCERNEE
Dégagement	RC		OUI	CONCERNEE
Entrée	RC		OUI	CONCERNEE
Chambre 1	RC		OUI	CONCERNEE

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

PIECE	ETAGE	MUR1	MUR2	MUR 3	MUR 4	PLANCHE R BAS	PLANCHE R HAUT	PORTE S	FENETRE 1	FENETRE 2
Cuisine	RC	Carreau x de plâtre	Béton				Dalle béton			
Chambre 1	RC	Carreau x de plâtre	Béton				Dalle béton			
Salle de bains	RC	Carreau x de plâtre	Béton				Dalle béton			
WC	RC	Carreau x de plâtre	Béton				Dalle béton			
Séjour	RC	Béton	Carreau x de plâtre				Dalle béton			
Dégagement	RC	Carreau x de plâtre					Dalle béton			
Entrée	RC	Carreau x de plâtre	Béton				Dalle béton			
Chambre 1	RC	Carreau x de plâtre	Béton				Dalle béton			

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE ET SUR JUGEMENT PERSONNEL

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
-------	-------	----------	------------------------	-------------	----------	------	----------	---------

Rapport N° : 3LAN0002 23/01/2019

7/17

Version : 05/02/2019

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE - 21 route d'Albert 62450 AVESNES LES BAPAUME

Téléphone : 03.21.73.41.44 - Fax 03 21 73 94 79 - Site : www.expert habitat.com

SAS au capital de 55 000 Euros - Siret n° 479 076 838 00032

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
NEANT								

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT
NEANT							

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Entrée	RC	Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture en faible quantité non séparable	3LAN0002P001	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Entrée	RC	Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture en faible quantité non séparable + toile fibreuse blanche en faible quantité en vrac non séparable	3LAN0002P002	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Entrée	RC	Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture en faible quantité non séparable + toile fibreuse blanche en faible quantité en vrac non séparable	3LAN0002P003	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Entrée	RC	Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture en faible quantité non séparable + toile fibreuse blanche en faible quantité en vrac non séparable	3LAN0002P003	Plafond	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Entrée	RC	Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture en faible quantité non séparable	3LAN0002P001	Mur A	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Entrée	RC	Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture en faible quantité non séparable	3LAN0002P001	Mur B	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Entrée	RC	Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture en faible quantité non séparable	3LAN0002P001	Mur C	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO
Entrée	RC	Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture en faible quantité non séparable + toile fibreuse blanche en faible quantité en vrac non séparable	3LAN0002P002	Mur D	BON ETAT	Amiante non détecté	ZPSO

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

PRELEVEMENT : 3LAN0002P001			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	3LAN0002 23/01/2019		Entrée (RC)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit / Peinture	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture en faible quantité non séparable	23/01/2019	IMBERT Yoann
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur A		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 3LAN0002P002			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	3LAN0002 23/01/2019		Entrée (RC)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture en faible quantité non séparable + toile fibreuse blanche en faible quantité en vrac non séparable	23/01/2019	IMBERT Yoann
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur D		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 3LAN0002P003			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	3LAN0002 23/01/2019		Entrée (RC)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit / Peinture béton	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture en faible quantité non séparable + toile fibreuse blanche en faible quantité en vrac non séparable	23/01/2019	IMBERT Yoann
LOCALISATION		RESULTAT	
Plafond		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



Parc Idreux - Bât. R - Rue de la Terre Adèle - CS n° 66862
55768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02 99 33 41 41
Fax : 02 99 33 41 42
www.itga.fr

Accréditation n° I-5367



Liste des sites et postes
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la conformité des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0719-6992 EN DATE DU 31/01/2019
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Les informations fournies par le client sont simplement retravaillées et interprétées comme telles.

<p>Client : AGENCE DE Bât-Compte Matériau- Expert Habitat & Industrie Ingénierie 2 rue Yvertois 78380 LES ALLUETS LE ROI</p>	<p>Réf. Commande ITGA : IT0719-6992 Réf. Commande Client : 3LAN002-01</p>
--	---

Prélevement(s) : Reçu au laboratoire le : 28/01/2019

Préparations(s) : Effectués de façon à être représentatifs de l'échantillon

- Pour une analyse au Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adaptés sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (MET) selon fonction de la nature de la prise d'échantillon :
 - (1) - Brassage en milieu aqueux et désaggrégation des particules sur grilles de microscopie (méthode interne - IT055)
 - (2) - Attaque chimique, broyage et désaggrégation des particules sur grilles de microscopie (méthode interne - IT086)

Technique(s) : - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (mode ISO 298 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques

Analyses(s) : La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (selon pertinence de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique

La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Échantillon	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Valeur d'annonce
Réf. échantillon client : 3LAN002-01 - 11 SQUARE A RBOY 77486 MELLIN	Réf. échantillon ITGA : IT071901-45622			
Réf. échantillon client : 3LAN002P001 / LOGEMENTS COLLECTIFS - ... / Entité Mar A Entité - Peinture	Description ITGA : Échantillon blanc en vase / Peinture en faible quantité			
* Échantillon blanc en vase = peinture en faible quantité non séparable	META (1)	2	31/01/2019	Amiante non détecté / -
Réf. échantillon client : 3LAN002-01 - 11 SQUARE A RBOY 77486 MELLIN	Réf. échantillon ITGA : IT071901-45622			
Réf. échantillon client : 3LAN002P001 / LOGEMENTS COLLECTIFS - ... / Entité Mar B Entité - Peinture blanc	Description ITGA : Échantillon blanc en vase / Peinture en faible quantité / Toile fibreuse blanche en faible quantité en vase			
* Échantillon blanc en vase = peinture en faible quantité non séparable + toile fibreuse blanche en faible quantité en vase non séparable	META (2)	1	30/01/2019	Amiante non détecté / -

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Seul demande particulière et écrit de client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DEA 144-01 rev 07

Page 1/2

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0719-6992 EN DATE DU 31/01/2019
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fracture analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Valeur d'exposition
Ref dossier client : 3LAN002-01 - 11 SQUARE A RIBOT 77440 MELUN		Ref échantillon (MIA)	IT071901-49624	
Ref échantillon client : 3LAN002P003 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - / Bâtiment Plafond fibreux - Plafond fibreux		Description MIA	Fibres pleureuses blanc en vrac / Plafond en faible quantité / Telle fibreuse blanche en faible quantité en vrac	
* Enduit pleureux blanc en vrac + peinture en faible quantité non séparable + toute fibreuse blanche en faible quantité en vrac non séparable	MIFA(3)	1	30/01/2019	Amiante non détecté / -


Validé par : Fabien BELLONET - Analyste



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation de
l'émission.
Seul document partiellement en l'état de validité, les échantillons sont conservés pendant 5 ans et les rapports pendant 2 ans.
DEA 144-01 rev 07

Page 2/2

ATTESTATION(S)



AXA

Votre attestation Responsabilité Civile

AXA France IARD dont le siège social se situe 313, Terrasses de l'Anthe 92727 Nanterre Cedex atteste que :

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE
21 ROUTE D ALBERT
62450 AVESNES LES BAPAUME

Est (titulaire du contrat) d'assurance n° 10158549604 ayant pris effet le 01/03/2018.
 Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités de DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS suivantes :

<p>ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIVATIVES CONTROLE PERIODIQUE (AMIANTE) CONTROLE VISUEL APRES TRAVAUX (PLOMB - AMIANTE) REPERAGE AMIANTE AVANT/ APRES TRAVAUX ET DEMOLITION REPERAGE AMIANTE ET D'HAP SUR SURFACE BITUMEE ET ENROBES DIAGNOSTIC PLOMB DANS L'EAU CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP) DIAGNOSTIC DE RISQUE D'INTOXICATION AU PLOMB DANS LES PEINTURES (DRPP) RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX / DEMOLITION ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES ETAT PARASITAIRE (MISRULES, VRILLETES, LYCTUS) INFORMATION SUR LA PRESENCE DE MERULE (LOI ALLUR) MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN CALCULS DES MILLIEMES -TANTIENES DE COPROPRIETE ET REALISATION DE PLANS ASSOCIES SELON LES TEXTES SUIVANTS : LOI 65-557 DU 10 JUILLET 1965, DECRET 67-223 DU 17 MARS 1967, DECRET 2004-479 du 27 mai 2004 ET SUIVANTS FIXANT LE STATUT DE LA COPROPRIETE DES IMMEUBLES BATIS. ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ ETAT DES RISQUES NATURELS, MINERS ET TECHNOLOGIQUES (ENRNMET) DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE DPE INDIVIDUEL POUR MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS ET LOTS TERTIAIRES AFFECTES A DES IMMEUBLES A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION, AINSI QUE LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE.</p>	<p>ETAT DES LIEUX LOCATIFS DIAGNOSTIC DE SECURITE PISCINE CERTIFICAT DE DECEANCE ET CERTIFICAT DE TRAVAUX DE REHABILITATION DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRET A TAUX ZERO INFILTROMETRIE-MESURES DE PERMEABILITE DU BATIMENT ET DES RESEAUX AERAIQUES THERMOGRAPHIE INFRAROUGE DIAGNOSTIC RADON : UNIQUEMENT POUR MAISONS INDIVIDUELLES ET IMMEUBLES D'HABITATION, A L'EXCLUSION DES ERP. DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE DIAGNOSTIC DECHETS DE CHANTIER - ARTICLES R 111-43 A R 111-49 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES COPROPRIETE - Articles L 230-2, III, R 230-1 DU CODE DU TRAVAIL. DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL (DTG) POUR LES COPROPRIETES - LOI N° 2014-366 POUR L'ACCES AU LOGEMENT ET UN URBANISME RENOVE - ALLUR -, A L'EXCLUSION DE MISSIONS RELEVANT D'UN PROFESSIONNEL DE LA VENTE OU DE LA LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS. DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPES EXPERTISE EN VALEUR VENALE ET LOCATIVE (SOUS RESERVE D'OBTENTION DE FORMATION) ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION CENTRE DE FORMATION MESURES D'EMPOUSSIEREMENT AMIANTE AVEC STRATEGIE D'ECHANTILLONAGE DIAGNOSTIC QUALITE DE L'AIR INTERIEUR VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES</p>
---	---

La garantie Responsabilité Civile professionnelle s'exerce à concurrence de 5.000.000 € par sinistre et par année d'assurance.

La présente attestation est valable du 1^{er} JANVIER 2018 au 31 DECEMBRE 2019 et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.


Ce contrat permet à l'assuré de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle résultant des dispositions de l'article R275-2 du Code de la Construction et de l'Habitation (décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers) pour l'établissement des documents visés à l'article L273-4 dudit Code.

L'assuré doit être titulaire d'une certification de compétence en cours de validité délivrée par un organisme accrédité dans le domaine de la construction ou employer des salariés ou être constitué de personnes physiques qui disposent de ladite certification de compétence en cours de validité pour l'établissement des documents visés aux articles L273-4 et L154-1 du code de la Construction et de l'Habitation.
 A défaut la garantie n'est pas acquise.

Le présent document, établi par AXA, est valide jusqu'au 31 DECEMBRE 2019 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat, il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager AXA au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur se trouvent également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Paris, le 26/11/2018
 Pour la compagnie



CERTIFICAT DE COMPETENCES



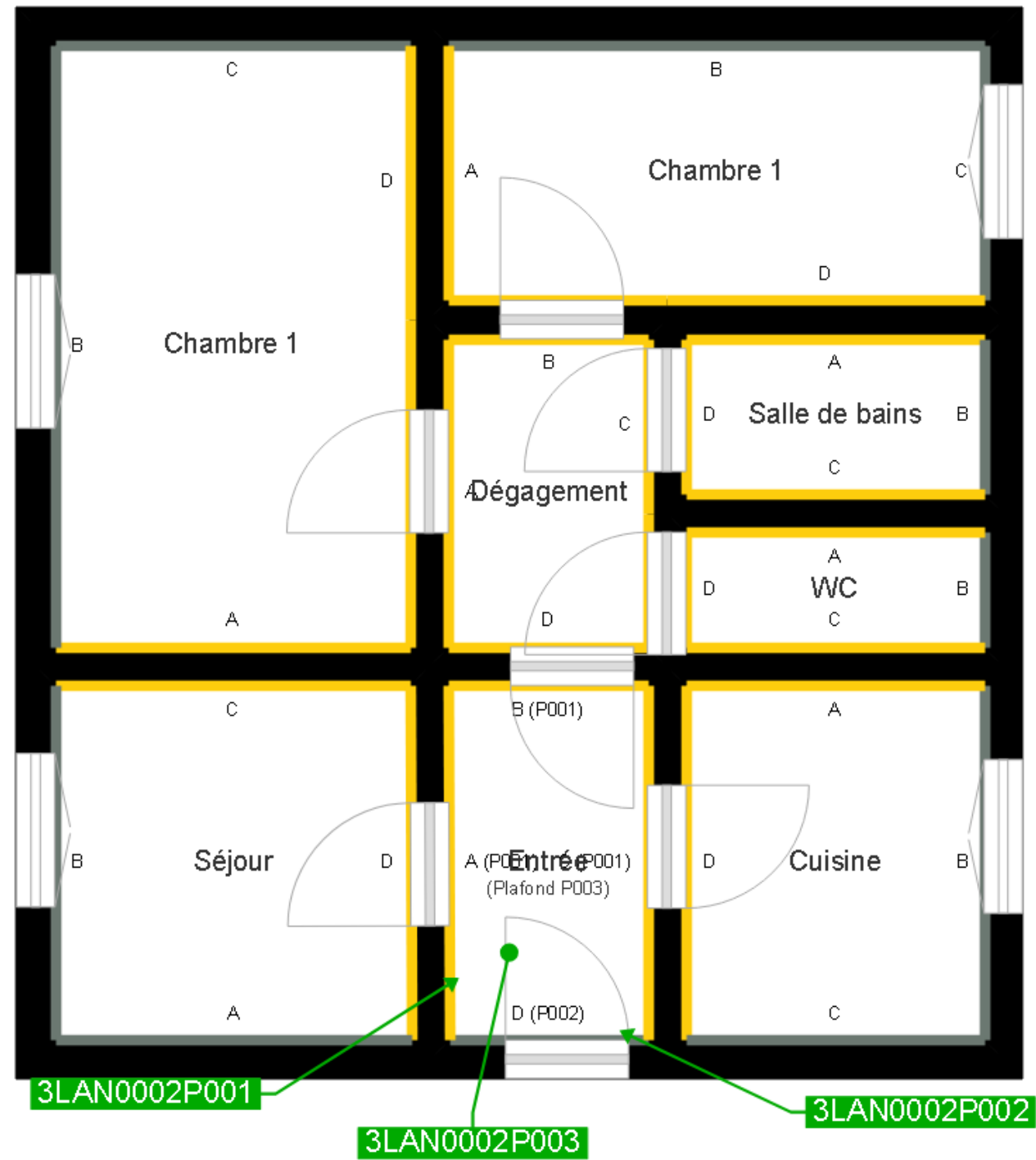
La certification de compétence de personnes physiques est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

IMBERT Yoann
sous le numéro 17-1019

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :

- Amiante sans mention** Prise d'effet : 22/11/2017 Validité : 21/11/2022
Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.
- Gaz** Prise d'effet : 13/10/2017 Validité : 12/10/2022
Arrêté du 8 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 15 décembre 2011.
- CREP** Prise d'effet : 13/10/2017 Validité : 12/10/2022
Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des contrôles de fuites d'exposition au plomb ou agréés pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011.
- Termites** Prise d'effet : 13/10/2017 Validité : 12/10/2022
Zone d'intervention : France métropolitaine
Arrêté du 30 octobre 2009 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011.
- Electricité** Prise d'effet : 22/11/2017 Validité : 21/11/2022
Arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification, modifié par l'arrêté du 10 décembre 2009.





	Cloisons Plaques de plâtre
	Murs Bois
	Murs Brique
	Murs périphériques / Plaques de plâtre
	Murs carreaux de plâtre
	Murs Béton / Enduit
	Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
	Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
	Torchis
	Murs Brique / Enduit
	Murs Brique plâtrière
	Murs Pierre
	Murs Machefer

	Murs amiantés
	■ Prélèvements de sol amianté
	■ Prélèvements de sol non amiantés
	● Prélèvements de plafond amiantés
	● Prélèvements de plafond non amiantés
	→ Prélèvements de mur amiantés
	→ Prélèvements de mur non amiantés
	X Autres types de prélèvements amiantés
	X Autres types de prélèvements non amiantés
	/// Sols amiantés
	/// Plafonds amiantés
	⊗ Sols et plafonds amiantés
	⊕ Conduits amiantés
	⊕ Conduits non amiantés